

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES AGENTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le vendredi 24 janvier 2020
A « Bacquerot » - 47480 PONT DU CASSE

=====

NOMBRE D'ADHERENTS : 586
PRESENTS : 53

I - COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2019

1 - Billetterie : 9 495 ventes (dont 15 Pass Time) décomposées comme suit :

- Activités aquatiques : Thermes de Casteljaloux, Aquasud et piscine de Marmande, Villeneuve, Nérac et Ludo Parc : 2 656
- Cinémas : Agen, Sainte-Livrade/Lot, Tonneins, Connaissance du Monde et les Montreurs d'Images : 5 282
- Activités récréatives, jeux, loisirs : 572
- Walibi (dont 17 pass) : 852
- Activités théâtre Agen, Villeneuve/Lot : 37
- Spectacles : Centre des Congrès d'Agen, Contrepoint : 65
- Abonnement SUA : 16

2 – Voyages, séjours et manifestations

- Disneyland du 1^{er} au 03 mars 2019 : 33 adultes et 24 enfants
- Festival Garorock: 187 entrées
- Exposition sur le peintre Francisco de Goya : 104 adultes et 8 enfants en visites libres et 52 adultes et 5 enfants en visites guidées. A noter que l'exposition se poursuit jusqu'au 10 février 2020.
- Supercross de Walibi : 11 personnes
- Voyage au Costa-Rica : 56 personnes

3 – Locations de vacance : 45 réservations

- Via le site MONDIAPIC : en mobil-home, chalet, appartement ou maison dans la France entière ou à l'étranger : 14
- Location d'appartement VALLÉE D'AX : 23
- Location de séjours NEMEA : 8

II - PRESENTATION DU BILAN FINANCIER :

Le bilan financier au 31 décembre 2019 est le suivant :

Dépenses : 265 357,76 €

Elles sont constituées des frais de fonctionnement de l'Amicale et d'organisation de l'AG, des activités de loisirs proposées (spectacles, festivals, sport, cinémas, parcs de loisirs, thermes...), des voyages et des locations et séjours.

Recettes : 265 057,39 €

Elles sont composées de la subvention du Département maintenue à 55 000 €, des cotisations qui s'élèvent à 10 548 € et des versements des amicalistes pour les activités (199 509,39 €).

Par ailleurs, la trésorerie du compte épargne de l'association, d'un niveau satisfaisant, permet de faire la soudure entre les dépenses nécessaires en début d'année pour la poursuite des activités et, d'une part, l'encaissement des adhésions et, d'autre part, l'attribution et le versement de la subvention du Conseil départemental à la fin du premier trimestre de l'année.

Cotisation 2020 : l'Assemblée générale décide de la maintenir à 18 €

III - RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

1°) Election des membres du Conseil d'Administration

Membres élus (15) : Brigitte BASOULERGUES, Nathalie CHIARADIA, Christina DIAZ, Lise DURON, Martine FIOCCO, Mireille GRAS, Myriam LABOUYRIE, Jérôme MILLET, Jean-Jacques MIRANDE, Cécile SEGHAIRIA, Bruno SERVENTI, Nadia STIEVET, Philippe TRAN, Alexandre VERGNES, Frédéric VINCENT

2°) Election du Bureau

Suite à sa désignation par l'Assemblée générale, le Conseil d'administration a procédé à l'élection du Bureau, après avoir pris connaissance des candidatures :

- **Président : M. Philippe TRAN**
- **Vice-Président : M. Bruno SERVENTI**
- **Trésorière : Mme Myriam LABOUYRIE**
- **Secrétaire : Mme Mireille GRAS**
- **Secrétaire Adjointe : Mme Martine FIOCCO**

Le nouveau Président remercie le conseil d'administration pour la confiance qu'il lui témoigne en l'élisant. Il compte continuer à impulser des activités et des animations au profit des adhérents et contribuer, avec les administrateurs et le bureau, à faire de l'Amicale un lieu de convivialité et d'accueil.

Il fait part de sa satisfaction à succéder à Danielle Gentillet. Il tient tout particulièrement à préciser qu'elle beaucoup œuvré pour l'Amicale et met à son crédit la convention qui lie l'association au Département, la mise à disposition d'un bureau à Saint Jacques avec les moyens de fonctionnement nécessaires, la réorganisation de certaines activités comme les voyages, etc.

Il remercie également les membres du bureau qui n'ont pas souhaité solliciter un nouveau mandat : Sylvie Dupuy, Brigitte Falc, pour l'investissement dont elles ont fait preuve et leur dynamisme indispensables pour faire vivre une association de bénévoles.

Conformément à ce que prévoient les statuts, il propose que Danielle Gentillet soit nommée Présidente d'honneur de l'Amicale aux côtés de Michèle Ducos. Cette proposition est acceptée.

Enfin, une réunion du nouveau CA va se tenir rapidement afin de travailler sur les objectifs 2020.

L'AG est suivie d'un repas servi par le traiteur Cédric Peberat dans sa salle de Baquérot et d'un spectacle animé par le Duo Acropole de Sainte Colombe de Villeneuve, talentueux artistes de cabaret, équilibristes et contorsionnistes.